

Bulletin Communal

n° 87
1^{er} trimestre 2011

MARCHE-EN-FAMENNE

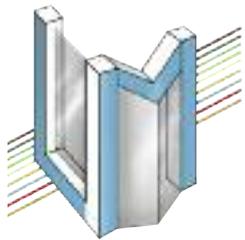
Editeur responsable : M. André Bouchat
Avenue de la Toison d'Or, 45
6900 Marche-en-Famenne

La Coordination ENFANCE-JEUNESSE



Pour suivre
l'évolution des travaux
du boulevard urbain :
<http://boulevard.marche.be>





Laurent MATAGNE

42, rue Noël 1944
B-6900 VERDENNE
084/31.56.41

- MENUISERIE EN ALUMINIUM
- CHÂSSIS
- VÉRANDAS
- VERRIÈRES...



FABRICANT



Office d'Aide aux Families Luxembourgeoises

Rue de l'Ermitage, 2 • B-6950 NASSOGNE info@oaf.l.be
Tél 084/21.06.99 • Fax 084/22.14.01



**AIDES FAMILIALES
GARDES MALADES À DOMICILE
AIDES-MÉNAGÈRES
TITRES-SERVICES**



Avec le soutien
de la Province de Luxembourg
et des C.P.A.S.

152 écoles officiellement reconnues par la Communauté française pour 2010-2011 dont l'Institut Notre-Dame

de Marche-en-Famenne - Rue Nérette, 2

- ☞ Depuis septembre 2005, nous organisons **l'immersion en néerlandais** au sein de notre école conformément au **décret de la Communauté française** (DÉCRET DU 13 JUILLET 1998)
- ☞ Apprentissages en néerlandais **dès la 3^{ème} maternelle** avec un enseignant néerlandophone
- ☞ Apprentissage de **la lecture en français** privilégiant ainsi la compréhension de l'écrit et la recherche de sens ; immersion ne signifie pas : « Néglier sa langue maternelle »
- ☞ **Continuité** de l'immersion aux Instituts Sainte-Julie et Saint-Laurent, **écoles secondaires voisines** de la nôtre et appartenant au même Pouvoir Organisateur ELMA, Enseignement libre à Marche
- ☞ L'immersion reste un choix : votre enfant peut poursuivre **une scolarité traditionnelle au sein de notre école**

Renseignements et inscriptions :

- Dès à présent sur rendez-vous en téléphonant au : 084/32.01.94 - 084/32.01.98
- Pendant les permanences des vacances à partir du 16 août : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le samedi de 9h à 12h

**IMMERSION
NÉERLANDAIS**



Edito



Dans la précédente édition du bulletin communal, nous avons abordé la présentation des services offerts aux citoyens en matière d'accueil de la petite enfance.

Entre 2,5 ans et 3 ans, la plupart des enfants entrent à l'école. C'est le début pour eux d'un autre rythme et de nouveaux besoins. Les parents, eux, restent en demande d'une solution d'accueil, non plus à la journée cette fois, mais un accueil qui va plutôt s'articuler autour du rythme scolaire de l'enfant.

Pour répondre à ces besoins d'accueil mais aussi et surtout pour permettre aux enfants et aux jeunes de poursuivre leur développement et leur socialisation, les temps libres (entre l'école et la famille) constituent des moments d'une importance que chacun connaît et reconnaît. Grâce à un réseau extrêmement fourni d'acteurs et de promoteurs d'activités, les enfants et les jeunes peuvent aujourd'hui, dans notre commune, fréquenter régulièrement des clubs sportifs, s'impliquer dans les mouvements de jeunesse, prendre part à toute une série de stages, d'ateliers ou d'activités...

La ville de Marche est l'un de ces promoteurs et ce, notamment au travers de ces services de l'enfance et de la jeunesse dont l'offre est détaillée dans notre dossier.

Néanmoins, elle constitue un promoteur un peu particulier dans la mesure où son rôle **ne consiste pas à concurrencer les activités déjà existantes** mais plutôt à les compléter, à les coordonner ou à offrir des services accessibles, voire spécifiques.

Quelques exemples...

L'asbl « Espaces Parents-Enfants » organise l'accueil extrascolaire le mercredi après-midi ainsi que durant les congés afin de compléter ce qui est organisé par et dans les écoles, le matin et le soir les autres jours de la semaine.

Les plaines de vacances en juillet et en août s'inscrivent également dans cette logique ; elles augmentent considérablement l'offre d'accueil pendant les congés d'été et se veulent particulièrement accessibles à toutes les familles.

Autre initiative complémentaire : la Maison des Jeunes qui a été mise en place il y a 10 ans. Lorsque les jeunes ont montré qu'ils ne trouvaient pas leur compte dans les activités proposées, la Ville a décidé de créer une M.J.

Les écoles de devoirs et le service d'éducateurs de rue qui se mettent progressivement en place sont également des exemples d'actions destinées à répondre à des besoins spécifiques mais bel et bien présents au sein de notre commune.

L'information du public n'est pas en reste avec l'organisation d'un point relais Infor Jeunes qui met à disposition du public une information sur des domaines extrêmement variés qui touchent à la vie quotidienne, aux législations, aux droits et obligations.

Enfin, à côté de ces services structurels, on trouve également des actions et autres opérations plus ponctuelles mais qui vont également dans le sens de la complémentarité, de l'information ou de la prévention. C'est le cas du salon « Naître et Grandir » organisé un an sur deux ou de l'opération « Été Solidaire » à vocation intergénérationnelle qui permet à des jeunes de rendre service à nos seniors. La journée « Place aux enfants » leur donne la possibilité d'aller goûter aux métiers et aux occupations des adultes. La fête de fin d'examens permet à nos jeunes de se laisser aller à leur joie du moment dans un cadre aussi sécurisé et sécurisant que possible.

Dans le présent dossier, vous trouverez donc toute une série d'informations concernant ces services. Il convient juste de se souvenir, à tout moment, que ceux-ci **s'intègrent dans un ensemble d'activités aussi large que varié** qu'offrent les clubs, les associations et autres organismes actifs dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire de notre commune.

Sommaire

Page 3
Edito

Pages 5, 6, 7, 8, 9, 10
Dossier :
La coordination
enfance-jeunesse

Pages 11, 12, 13
Communiqués

Pages 14, 15, 16
BC nouvelles

Pages 17, 18
Agenda

RÉDACTION

Günther Giet

rue de la Forêt, 24 - Marche (Champlon)

tél. 084/31.23.27 - gunther.giet@marche.be

MERCI

A Marc Lemaire et à Hubert Neu
pour la relecture.

Ce bulletin communal est édité par le collège
communal de la commune de Marche.

MISE EN PAGE

Punch Communication sprl

Rue St-Isidore, 1A - Z.I. de Marloie

6900 Marche-en-Famenne

Tél. : 084.31.17.17

info@punchcommunication.be

www.punchcommunication.be



DERNIÈRE MINUTE ! **DERNIÈRE MINUTE !** **DERNIÈRE MINUTE !**

Le 3 avril de 14 h à 18 h : nouveau **Carrefour des Générations**,
aux abords du Parc Jadot, toutes les infos
http://carrefoursdesgenerations.be/carrefour.php?id_comm=1534

Le 28 avril à 20 h 00 : **carrefour littéraire** avec Armel JOB
suite la parution de "Les Eaux amères" (Bibliothèque ch. de l'Ourthe, 74)

AYE MARCHE-EN-FAMENNE



Domaine
Haie des Biches

A VENDRE
Terrains avec ou sans
projets de construction.
Situation exceptionnelle à
2 pas du centre de Marche.

**70 %
VENDU**

Venez découvrir nos **NOUVEAUX PROJETS** sur plan dans notre maison témoin. Rue du stade à Aye.
Mercredi & vendredi de 15 h à 18 h, samedi de 13 h 30 à 16 h 30. Et sur rendez-vous.



THOMAS & PIRON | 084 22 17 04 - 061 53 12 16 | www.thomas-piron.eu



info@carrosseriebastin.be ISO 9001

A la carrosserie Bastin
un renseignement ne vous engage à rien
PENSEZ BIEN - PENSEZ BASTIN !

Possibilités: prise de votre véhicule à domicile
et véhicule de remplacement.

Agréée par toutes
les compagnies d'assurances
Remplacement de Pare-brise - **DEVIS GRATUIT**



Av. de France, 27
6900 MARCHÉ

Route de
La Roche, 91
6990 HOTTON

Tél: 084/46 61 04
Fax: 084/46 75 95
info@carrosseriebastin.be



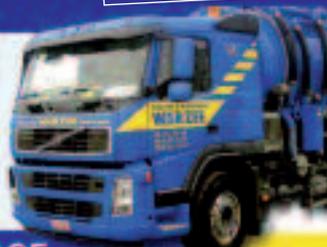
Rue Al'Basse, 61 - LIGNIÈRES
Tél: 084/54.40.04 - Fax: 084/54.40.06
GSM: 0475/41.69.27
Mail: pierre@pierrecollignon.be

- Gros-œuvre
- Claf sur porte
- Chapes
- Pose tarmac
- Terrassement
- Drainage
- Canalisations

0475.545.535
warzee@skynet.be

**AGRÉÉ
RÉGION WALLONNE**

- Vidange de fosses septiques - puits perdus, citernes à eau et stations d'épurations.
- Hydrocureuse pour égouts.
- Curage et débouchage d'égouts, canalisations et dégraisseurs.
- Contrôle des canalisations par caméra.
- Vidange citernes agricoles.
- Pompage et épandage de lisiers (avec ou sans injecteurs - avec ou sans mélangeurs).



**VIDANGE - DEBOUCHAGE
WARZEE**

CH. D'ANDENNE, 11 - 5363 HAMOIS - 083.611.568

La Coordination ENFANCE-JEUNESSE (SAUF PETITE ENFANCE)



Dans le dernier bulletin communal nous avons traité de l' « Accueil de la petite enfance ». Cette fois, nous poursuivons avec les tranches d'âge supérieures.

Tout au long de ce dossier, il faut garder à l'esprit ce qui a été dit dans l'éditorial : « le rôle des services de l'enfance et de la jeunesse ne consiste pas à concurrencer les activités déjà existantes mais plutôt à les compléter ou à offrir des services accessibles, voire spécifiques ».

Coordonner veut dire : agencer des éléments en vue d'obtenir un ensemble cohérent ou encore, avec des mots plus simples, s'arranger pour que tous les intervenants concernés se connaissent entre eux et agissent dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

L'ordre dans lequel nous présentons les différents services est un ordre aléatoire. Chaque fois, nous dirons comment contacter les responsables. En cas de doute, une seule adresse :

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE Tél. : 084/32 69 86 ou 90 Fax. : 084/32 69 89 ou 84 E-mail : cej@marche.be Site : <http://enfance-jeunesse.marche.be>

L'ASBL « ESPACES PARENTS-ENFANTS »

Ce service est proposé aux enfants de 2,5 à 12 ans, **en dehors des heures scolaires**. L'accueil fonctionne principalement les mercredis de 12 h à 17 h 30, durant les congés scolaires (Toussaint, Noël, carnaval, Pâques) et les journées pédagogiques de 7 h 30 à 17 h 30. (Lieu : Complexe Saint-François). L'ASBL propose également une activité le mercredi après-midi aux enfants de 6 à 12 ans dans le village de On (local du GAC).

A CE PROPOS : Durant les grandes vacances, l'accueil extrascolaire généré par l'ASBL se fond littéralement dans les plaines de vacances. L'esprit est identique, les animateurs y apportent leurs compétences en tant que coordinateurs de plaines et des moyens plus importants sont à disposition grâce à la Commune. C'est le service de Coordination Enfance-Jeunesse qui gère l'ensemble, en veillant aux intérêts de chacun.

Des animations structurées autour d'un thème sont proposées aux enfants en fonction de leur âge (3/5 ans – 6/8 ans – 9/12 ans). En fonction du thème choisi, les enfants et les animateurs construisent des projets pour la réalisation desquels l'accent sera mis sur le jeu, la créativité ou une compétence particulière d'un des animateurs.



Toutes les activités ont pour cadre principal le **Complexe Saint-François** : deux salles sont à disposition dans le bâtiment sportif pour les tranches d'âges 6/8 et 9/12 ans ; tandis qu'un coin repos, un réfectoire et une salle « défoulement » avec un module de psychomotricité sont disponibles aussi. La **salle de sport** s'avère nécessaire pour proposer un accueil adapté.

Les animateurs de l'équipe se répartissent en trois tranches d'âges (3/5, 6/8 et 9/12 ans) pour lesquelles ils restent les référents tout au long de l'année. De la sorte, on évite des cohabitations parfois malheureuses entre les tout-petits et leurs aînés puisque leurs besoins sont fondamentalement différents. En outre, l'accueil d'enfants pendant de longs moments (parfois 10 heures consécutives) oblige à prendre en compte les besoins différents qu'un enfant émet tout au long d'une journée : jouer, se reposer, manger, dormir, lire, dessiner, se défouler, parler...le tout, en fonction de leur âge! Une telle prise en compte demande des espaces différenciés.

LES ÉCOLES DE DEVOIRS

C'est une aide pour faire ses devoirs et au soutien scolaire qui se fait en collaboration avec les écoles. Séances de remédiation scolaire durant les vacances de carnaval et de Pâques. Des activités culturelles, ludiques ou sportives sont organisées le vendredi.



**A TOUS CEUX QUI SOUHAITENT AIDER NOS ENFANTS...
Devenez bénévoles
dans notre école de devoirs !**

LE BUT : aider à l'étude pour susciter l'envie d'apprendre.

VOTRE RÉCOMPENSE : voir le regard d'un enfant qui progresse grâce à vous.

Certains enfants ont besoin de vous pour ne pas décrocher et vous pouvez les aider.

ÂGE : de 6 à 15 ans.

HORAIRE : d'octobre 2010 à juin 2011.

A Aye (Maison de Village), On (Maison des Jeunes) et Marche (primaire + secondaire) au Complexe Saint-François : les lundis, mardis et jeudis (hors vacances scolaires) de 15 h 30 à 17 h 30 + 2 vendredis par mois. Participation : 0,50 € la séance.

Une école de devoirs ne gère pas seulement la question des devoirs et des leçons du lendemain. Elle lutte pour l'insertion, la promotion sociale et culturelle des enfants et vise à la réussite et à l'égalité des chances pour tous.

Il s'agit d'un travail de prévention important qui évite à des enfants et des jeunes de vivre l'échec scolaire qui les affecte aussi bien au niveau social que psychique. L'échec entraîne vite une situation de démotivation voire de dégoût à l'égard de l'école. Les parents sont également demandeurs pour l'accompagnement scolaire de leurs enfants. Ils y trouvent une source d'information et l'école de devoirs permet ainsi de rendre les parents acteurs de la scolarité de leur enfant.

INFOS : 084/32.69.86 ou 084/32.69.98/90
Fax : 084/32.69.89 - Email : ecolesdedevoirs@marche.be

la maison des JEUNES (12 - 26 ans)



la MAISON DES JEUNES, C'EST :

- des **ACCUEILS** encadrés par une équipe d'animation : un espace où on peut se divertir, jouer au kicker, rencontrer d'autres jeunes, échanger des idées, discuter avec l'animateur présent, écouter de la musique...
- des **ACTIVITES** : selon les saisons, les goûts et les envies des jeunes : concerts, journées à la mer et à Walibi, soirées vidéo, activités sportives, spectacles,...
- des **ATELIERS** organisés pendant l'année scolaire et encadrés par des animateurs professionnels (percussions, chant, guitare, batterie, clavier,...)
- des **STAGES** proposés pendant les vacances scolaires : stylisme, évasion, graff, photo,...
- des **ANIMATIONS** dans les écoles sur le temps de midi (Athénée le mardi et jeudi, à l'IMP le mardi)
- des **PROJETS** éventuels : la MJ propose aussi d'être au cœur du fonctionnement, acteur et réalisateur des activités qui plaisent (organiser des soirées, un citytrip culturel,...)
- Un **LOCAL DE REPETITION** équipé est mis à disposition des jeunes groupes musicaux qui désirent répéter leurs créations.

La Maison des Jeunes a aussi des locaux dans les villages de On (Place Capitaine Mostenne), Aye (au complexe sportif rue des Sarts) et Waha (Salle du Vieux Tilleul) où des accueils sont organisés toutes les semaines.

A MARCHÉ, l'accueil est ouvert 29 heures par semaine, réparti comme suit : lundi et mardi de 15 h à 17 h, le mercredi de 11 à 22 h, le jeudi de 15 h à 21 h, le vendredi de 15 à 17 h et de 19 h à 1 h.

A AYE : le mercredi de 14 h à 18 h et de 19 h à 22 h.

A ON : le mercredi de 14 h à 18 h et le vendredi de 18 h à 21 h.

A WAHA-HOLLOGNE : le mercredi de 14 h à 18 h et de 19 h à 22 h.

La carte de membre est obligatoire après quelques passages à la M.J. Elle donne droit à divers services et avantages (assurance RC et dégâts corporels lors de toute activité, envoi des infos par la poste, réductions aux ateliers, stages et autres activités).

Elle est disponible au prix de 4 € lors des accueils et est valable un an.

INFOS : MAISON DES JEUNES DE MARCHÉ

Clos Sainte-Anne, 5 (ancienne gare) Tél. : 084 31 57 34
 Gsm : 0494 66 21 83 Courriel : mj@marche.be
 Site : <http://mj.marche.be>

LE POINT RELAIS « INFOR JEUNES »



Infor Jeunes est un service qui met à la disposition du public une information sur des domaines variés qui concernent les jeunes : enseignement et formation emploi, protection sociale et aide aux personnes, citoyenneté et justice, consommation,

logement, vie affective et santé, famille, transport, loisirs et vacances. Les sujets sont vastes et très variés. L'information est collectée, vérifiée et mise à jour en fonction des demandes. De manière assez naturelle, ce service s'adresse aujourd'hui au tout public, de 7 à 77 ans...

INFOR JEUNES PROPOSE ENTRE AUTRES :

- un accès libre à un **centre de documentation** structuré par thèmes - un présentoir offrant plus de 200 **publications gratuites** (formations, loisirs, contraception, drogues...)
- **40 Fiches Infor Jeunes** : Ex : kot étudiant, démarche après les études, contrat de travail, allocations de chômage...
- un **site internet généraliste** www.bougerjeunes.be et le site www.inforjeunes.be qui reprend une base de données de kots.
- le **site internet** <http://enfance-jeunesse.marche.be>, mis à jour chaque semaine par la permanente, répertoriant **les 137 activités de loisirs** proposés à **Marche** pour les enfants et ados..
- un **prêt gratuit** des 41 guides formations métiers du SIEP, des Guides des Hautes Ecoles et Universités et du **livre Feu vert** pour le permis de conduire.
- des **visites** du Point Relais pour les groupes et classes, à la demande. Trois quarts d'heure de présentation suivis d'une demi-heure de questions/réponses et autoconsultation libre du service.

- une aide à la recherche des jobs étudiants avec **rédaction de CV** à la permanence et l'information sur la législation du travail étudiant (avec l'aide du Carrefour Formation Emploi du Centre de Support Télématique).
- une **animation ludique** sur les droits et les devoirs des jeunes (www.leszebres.be), à la demande des écoles
- le prêt gratuit des guides METIERS du SIEP et du livre "Feu vert pour le permis de conduire".



BREF, INFOR JEUNES répond à toutes les questions de jeunes, et de toutes les personnes en contact avec eux : parents, grands-parents, professeurs, éducateurs... à partir d'une base de données tenue à jour en permanence.

HORAIRES : lundi & mardi de 11 h 00 à 17 h et mercredi de 10 h 00 à 16 h 00 L'accès aux permanences est libre (sans rendez-vous), gratuit, anonyme et ouvert à tous sans restriction.

INFOS : Tél : 084 32 19 85 (lundi, mardi et mercredi)
E-mail : prij.marche@inforjeunes.be
Site internet : www.inforjeunes.be www.bougerjeunes.be

LES PLAINES DE VACANCES

Il s'agit d'un accueil proposant des moments à la fois de détente et d'éducation pour les enfants âgés de 3 à 12 ans: ateliers, grands jeux, excursions, découvertes, projets, expression... Aux enfants, les équipes d'animation suggèrent des activités amusantes, délassantes, des activités d'éveil à de nouveaux centres d'intérêts; elles les invitent à la découverte d'eux-mêmes et des autres dans un esprit d'ouverture et de respect; elles leur permettent d'appréhender la vie collective, de participer au mieux aux décisions et aux projets qui les concernent.

Les journées sont structurées de manière à tenir compte des besoins des enfants : activités, repos, collation, temps libres... Les animateurs sont brevetés (ou en cours de formation) et dirigés par un coordinateur de plaine. Deux périodes de deux semaines sont proposées pendant les vacances d'été, en général les premières quinzaines de juillet et d'août.

Sur le plan pratique, les enfants sont accueillis entre 7 h 30 à 9 h 00 et repartent entre 16 h 00 et 17 h 30. La participation financière pour les enfants d'une même famille s'élève à 7€/jour pour le premier, 4 € le deuxième et 2 € le(s) suivant(s).

Le service essaie de faire preuve d'une grande souplesse organisationnelle pour que les plaines soient ouvertes à tous (Cette année encore, deux plaines ont accueilli et intégré avec succès des enfants polyhandicapés aux activités programmées). Les plaines sont proposées dans des localités autre que Marche : On, Aye, Marloie, Hargimont et Waha. Le service assure aussi l'accessibilité financière aux enfants dont les parents ne peuvent assumer le coût dans son entièreté...

Cet été, le service de Coordination Enfance-Jeunesse et l'ASBL « Espaces Parents-Enfants » s'associeront à nouveau pour proposer deux périodes de quinze jours. Les modalités de leur organisation seront proposées au mois de mai et paraîtront dans le bulletin communal de juin.

L'année dernière, les quatre semaines d'activités et d'animations réparties sur 2 périodes, 5 localités et 16 sites ont rassemblé près de 662 inscriptions pour un total de 4.892 « enfants jours d'accueil ». Environ 80 animateurs en ont assuré le fonctionnement.

A NOTER...

- les plaines de la Ville de Marche sont reconnues, agréées et subventionnées par l'ONE...
- les animateurs, en grande majorité, sont FORMES ou en formation ...
- à Marche, les plaines de vacances sont une organisation POUR LES JEUNES ET PAR LES JEUNES.

PLAINADOS : une plaine supplémentaire est désormais proposée aux jeunes de 13 ans à 15 ans avec diverses activités tant ludiques que sportives, des jeux de coopération et d'entraide, des jeux dans les bois, des sorties culturelles et bien d'autres surprises encore. Les activités sont proposées en fonction des besoins des jeunes. Un thème retenu par les animateurs constitue alors le fil conducteur des ces activités. Cela se fait en collaboration avec la Maison de Jeunes.

APPEL À TOUS CEUX ET CELLES QUE CELA INTÉRESSE : Formation d'animateur en centres de vacances (À PARTIR DE 16 ANS)

Animer des groupes d'enfants, être attentif à leurs besoins, leur proposer des moments de vacances et des projets enrichissants, travailler en équipe avec des jeunes de ton âge, trouver un job d'été dans le cadre des plaines de vacances, obtenir un brevet reconnu par la Communauté française,... Si cela t'intéresse et que tu as 16 ans ou presque, alors la formation à l'animation est faite pour toi. Les jeunes qui choisissent de s'y investir, se lancent dans une aventure qui va durer en moyenne 2 ans et qui va consister à acquérir des compétences pour s'en servir ensuite dans un travail et une fonction offrant des possibilités d'évolution. Il s'agit là d'un apprentissage opportun pour aborder, par la suite, le monde exigeant du travail.

INFOS : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE
Tél. : 084/32 69 86 ou 90 Fax. : 084/32 69 89 ou 84 E-mail : cej@marche.be Site : <http://enfance-jeunesse.marche.be>

LA FÊTE DE FIN DES EXAMENS (14-18 ANS)

Afin d'éviter le plus possible les excès, la Ville a décidé d'aider les jeunes à déstresser à la fin de la période des examens. Ils sont invités à se rassembler au parc Van der Straeten (hôtel de ville) et on leur offre un après-midi festif (ambiance musicale, nourriture et boissons sur le site) et ce, sous la surveillance d'une équipe d'animateurs.

L'expérience montre qu'il vaut mieux être présent avec les jeunes pour cette journée plutôt que de les laisser livrés à eux-mêmes et sans l'accompagnement d'adultes pouvant réagir aux situations les plus problématiques (distribution gratuite d'eau pour contrer les effets de l'alcool, gestion des conflits, ...). Lors de cette journée, les jeunes peuvent consommer **uniquement de la bière et non des alcools forts**. A cet effet, une démarche a été effectuée auprès des cafés et des grandes surfaces afin d'appliquer cette règle et donc de ne plus vendre à des mineurs, des boissons très alcoolisées.

Différents partenaires interviennent sur ce projet : la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, le Plan Drogue, les écoles de l'enseignement secondaire de Marche, la Police (présence en permanence de deux policiers sur le site), la Maison des Jeunes, l'Antenne sportive de la Famennoise, le Centre Culturel et Sportif, le service Travaux de la Ville, la Coordination Enfance-Jeunesse et l'échevinat de la Culture, des Sports et de la Jeunesse de la Ville. En nouveauté, il y a la présence d'un stand d'information «drogues et alcools» sur le site qui sera pris en charge par un permanent du Centre de Guidance et un permanent du Plan Drogue.

INFOS : SERVICE JEUNESSE DE MARCHE Rue Victor Libert, 36E Marche-en-Famenne - Tél. : 084/32 69 97 Fax. : 084/32 69 84 - E-mail : service-jeunesse@cemea.be Site : <http://enfance-jeunesse.marche.be>

LE CHIRAC (MOUVEMENT DE JEUNESSE DE 6 À 25 ANS)

CHIRAC signifie « **C**oopération **H**armonieuse en **I**ntermouvement pour la **R**edistribution des **A**ides **C**ommunales ». Il rassemble aujourd'hui l'ensemble des mouvements reconnus par une fédération et oeuvrant sur le territoire de la Commune, à savoir : l'unité scout de Marche, l'unité scout de Waha, le patro de Aye, le patro de Marche, l'unité guide de Marche.

Il faut savoir que les mouvements de jeunesse à Marche représentent bon an mal an près de 300 jeunes qui profitent ainsi de près de 120.000 heures d'animation chaque année. Ces organisations de jeunesse

sont un levier important sur le plan éducatif et de la citoyenneté. Leur action est cohérente avec les principes et finalité des services de l'enfance et de la jeunesse de notre ville.



Le fait que les mouvements de la commune se soient rassemblés au sein d'une seule association de fait leur permet de se concerter, de parler d'une même voix et de se répartir harmonieusement les aides communales.

RENSEIGNEMENTS : SCHONBRODT GILLES
Rue de Hédrée 21, 6900 Waha
Gsm : 0497 427435 - Email : jouloud11@hotmail.com

L'OPÉRATION ARC-EN-CIEL (BÉNÉVOLES)

Chaque année, dans le courant du mois de mars, une vaste action de



solidarité est lancée. L'objectif est de récolter des vivres non périssables. Les tonnes de nourriture récoltées sont ensuite distribuées à de nombreuses maisons, associations,...afin que celles-ci puissent organiser des vacances pour des jeunes qui en ont peu ou pas du tout. La première opération a commencé en 1954. Depuis, des milliers de volontaires (écoliers, scouts, guides, patros, bénévoles,...) contribuent à la réussite de l'opération le temps d'un weekend. Nos services organisent la collecte sur le Nord-Luxembourg. Si vous aussi, vous souhaitez consacrer un peu de votre temps, contactez-nous : des nouvelles forces vives sont toujours les bienvenues !

RENSEIGNEMENTS : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE
Tél. : 084/32 69 90 Fax. : 084/32 69 89 ou 84 E-mail : cej@marche.be Site : <http://enfance-jeunesse.marche.be>

OPÉRATION "ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE" (À PARTIR DE 16 ANS)

Cette opération se déroule sur tout le territoire de notre commune en triple partenariat avec la Famennoise d'une part, le CPAS et la Maison des Jeunes d'autre part. Ce projet soutenu par la Région wallonne vise à mettre des groupes de jeunes au service des personnes âgées et surtout à créer des contacts entre ces différentes générations et entre les jeunes eux-mêmes. C'est aussi souvent l'occasion d'un premier contact avec la vie professionnelle et ses exigences : assurer un service de qualité, respecter ses collègues et le fonctionnement de la structure, prendre ses responsabilités dans une évaluation, être ponctuel...

L'année dernière, les promoteurs ont embauché 29 jeunes étudiants de 15 à 22 ans d'horizons différents. La priorité est donnée aux jeunes pouvant éprouver certaines difficultés à accéder à un job de vacances. Tandis que le CPAS s'oriente vers un public émergeant au revenu d'intégration sociale et la Famennoise vers les jeunes des cités, le Service Jeunesse de la ville et la Maison des Jeunes prennent en charge ceux qui n'ont pas grand-chose à faire durant l'été. Exemples de travaux proposés : rangements de greniers, nettoyage d'abords, jardinage, travaux de peintures, le tout principalement chez les particuliers.



Dans tous les cas, le service offert est gratuit et concerne les personnes de plus de 60 ans. Cette action a remporté un vif succès tant auprès des aînés qu'auprès des jeunes.

INFOS : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE
Tél. : 084/32 69 86 ou 90 Fax. : 084/32 69 89 ou 84 E-mail :
cej@marche.be Site : <http://enfance-jeunesse.marche.be>

OPÉRATION « PLACE AUX ENFANTS »

Chaque année, le 3^{ème} samedi d'octobre, se déroule en Wallonie et à Bruxelles, l'opération « Place aux enfants ». L'objectif de cette journée ludique et pédagogique est de sensibiliser les enfants à la citoyenneté en leur permettant



de découvrir le monde des adultes et de participer activement, le temps d'une journée, aux activités économiques, sociales, culturelles et sportives de la commune.

Chez nous, l'opération est accessible aux enfants des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires.

INFOS : COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE
Tél. : 084/32 69 86 ou 90 Fax. : 084/32 69 89 ou 84 E-mail :
cej@marche.be Site : <http://enfance-jeunesse.marche.be>

LE SERVICE D'ÉDUCATEURS DE RUE

SES MISSIONS :

- redynamiser les aires multisports (Marloie, la Fourche, Aye) par des animations ou activités diverses et ce en collaboration avec les services existants (sports, culture, jeunesse...) et développer un projet du même type dans la localité de On avec les jeunes eux-mêmes
- intervenir en tant que RELAIS auprès des jeunes, là où ils se trouvent, en fonction de leurs problématiques et/ou besoins (assuétudes, délinquance, décrochage scolaire, désœuvrement, ...) en les orientant vers les services compétents (Maison de jeunes, centre de guidance, écoles de devoirs, ...)
- il se trouve aussi à la sortie des écoles afin d'aller au contact des jeunes et régler si nécessaire divers petits conflits (ils ont été confrontés à plusieurs bagarres et ils ont donc apaisé les tensions par diverses discussions et actions) ; les rapports avec les écoles sont très positifs.

ACTIVITÉS PONCTUELLES POSSIBLES :

- participation à la fête de fin d'examens
- présence lors des fins d'examens de Noël...
- encadrement des jeunes lors du concert rock'tobre (en extérieur...)
- participation à la journée job-étudiants avec accueil des jeunes.
- participation à l'opération arc-en-ciel
- participation à l'enquête réalisée par le plan de cohésion sociale pour les indicateurs de bien-être
- animation sportive avec un groupe de jeunes issus du CPAS (18-25 ans).

LE SERVICE DE COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE C'EST AUSSI ET ENCORE

un ensemble d'actions plus ponctuelles et circonscrites mais qui, toutes, visent à répondre aux besoins de la population et à rendre l'offre la plus cohérente et la plus accessible possible :

- les ateliers hebdomadaires de psychomotricité relationnelle pour les enfants de 2,5 à 6 ans en collaboration avec le Centre sportif local.
- un stage d'une semaine avec pour axe principal « La psychomotricité relationnelle et l'éveil musical » durant le mois d'août pour les enfants de 3 à 5 ans.
- un stage de découverte environnementale, en collaboration avec le CRIE du Fourneau St Michel, proposé aux enfants de 9 à 12 ans au mois d'août.
- l'intégration de l'enfant handicapé grâce à un partenariat entre le service de Coordination Enfance-Jeunesse de la Ville et l'ASBL « Andage » qui a pour objet l'offre de services aux personnes handicapées. (voir aussi « Plaines de vacances »).
- le soutien aux opérateurs privés qui souhaitent augmenter l'offre d'activités durant l'été et qui bénéficient dès lors de la promotion de leur activité dans un toutes-boîtes communal distribué en mai.
- la collaboration aux **Family Days** et aux animations sur les aires multisports de Marloie et de La Fourche. Leur but est notamment de favoriser la rencontre et développer la connaissance réciproque des habitants des cités et habitants des alentours par des activités sportives et ludiques, promouvoir l'insertion dans la vie de la communauté des populations étrangères et revaloriser les quartiers et les cités.
- la participation active aux rencontres organisées par les responsables d'associations, ou de groupes comme le Plan stratégique de Sécurité et de Prévention, le Plan de Cohésion sociale, le Conseil consultatif de la Jeunesse ou le conseil d'administration de la Maison des Jeunes.



- L'instauration des collations saines dans les activités ainsi que plusieurs collaborations avec la cellule santé de la ville.



ET POUR TERMINER :

sur le site <http://enfance-jeunesse.marche.be> la Commune a répertorié l'ensemble des activités destinées aux enfants de 3 à 12 ans durant leur temps libre sous le titre : Accueils et activités pour les enfants durant leur temps libre (3 - 20 ans). Ce site a ensuite été étendu aux matières de jeunesse. Les activités destinées aux ados y sont donc également répertoriées.

La Commune a en effet adhéré au décret relatif à la « coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre », s'inscrivant aussi dans la volonté :

- de développer ou soutenir sur son territoire, des activités d'accueil en dehors des heures scolaires

- de mettre autour de la table les acteurs concernés
- de réaliser un état des lieux et une analyse des besoins des enfants en dehors des heures scolaires
- de mettre en œuvre des mécanismes de coordination.

Les personnes qui le souhaitent peuvent aussi se procurer une version papier à l'adresse :

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

Complexe Saint-François rue Victor Libert 36 E 6900

Tél. : 084/32 69 86 ou 90 Fax. : 084/32 69 89 ou 84

E-mail : cej@marche.be

Site : <http://enfance-jeunesse.marche.be>

Centre Esso Sud
084/31 19 17

Mazout de chauffage - Diesel

ORION
Trading Energy

ESSO Quality - ORION Service

Legrand S.P.R.L.
CARROSSERIE

Daniel Legrand,
Maître Carrossier

Aux Minières 1 - Marloie II
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084 32 12 11
Fax 084 32 12 20
daniel@carrosserielegrand.be

MALDAGUE Maurice & Jonathan
AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

VIDANGES ET DÉBOUCHAGES-CONTROLE PAR CAMÉRA
Fosses septiques - Fosses à purin - Canalisations

LOCATION POMPES
Vide puits - Citernes - Piscines - Etangs - Avaloirs et caves

TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

TRANSPORTS DE PIERRES, DE GRENAILLES,
REMBLAIS ET DÉBLAIS

Rue Verte, 3 - 6900 HARGIMONT - Tél/Fax : 084/21 13 66
GSM : 0495/28 11 17 (M) - 0497/25 25 36 (J)
sprl.maldague@skynet.be

CONTRACEPTION VOUS CHOISISSEZ NOUS REMBOURSONS

A la Mutualité chrétienne de la Province de Luxembourg, vous recevez jusqu'à 40 € par an pour votre moyen contraceptif.

Infos et conditions
au 0800 10 9 8 7
ou sur www.mc.be



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.



1. LA MÉDIATHÈQUE COMMUNIQUE !

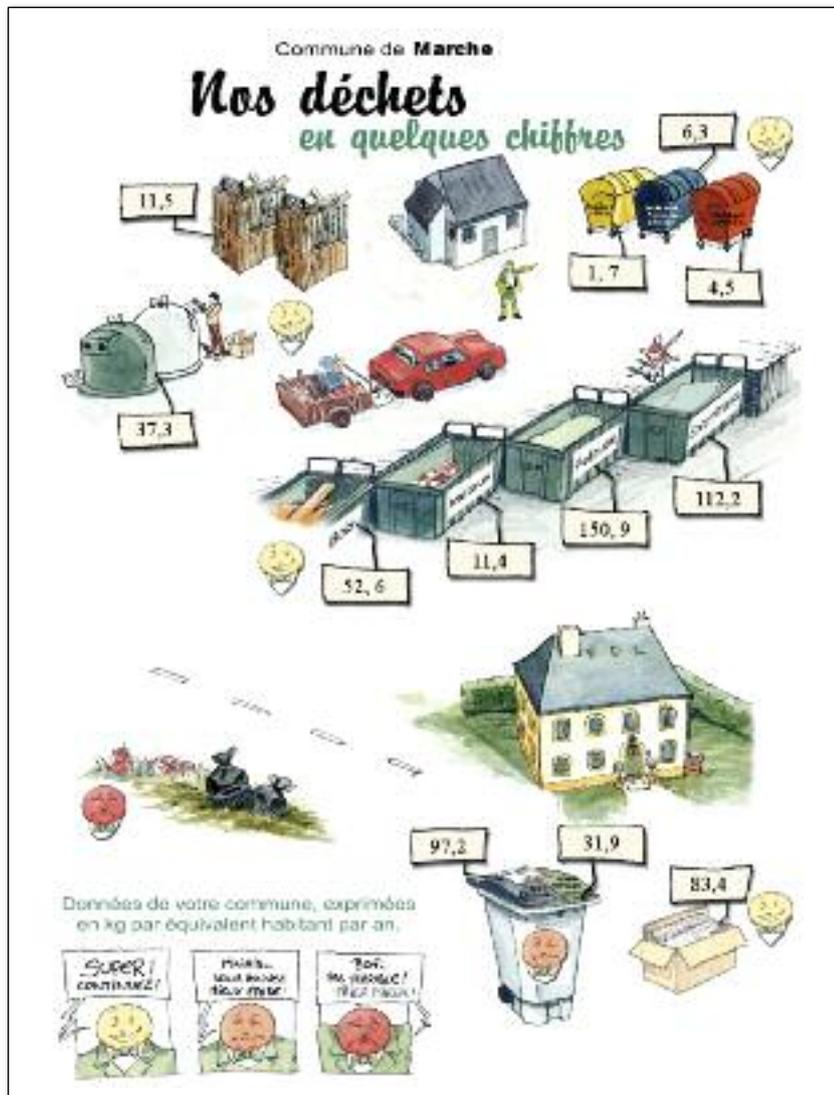


Depuis quelque temps, La Médiathèque fait peau neuve. Elle a notamment proposé une nouvelle formule d'abonnement avec le Curioso. Idéale pour satisfaire les curiosités les plus capricieuses, cette formule vous invite à emprunter généreusement dans les étonnantes collections de La Médiathèque puisque, pour 20 euros, vous pouvez emprunter jusqu'à 40 médias.

Dans la foulée, La Médiathèque lance une grande action de parrainage. Vous êtes membre de La Médiathèque ? Parrainez un de vos proches en l'affiliant à **Curioso**. Le filleul et le parrain recevront chacun un Curioso gratuit.

DÉCOUVREZ AINSI les collections des médiathèques, les suggestions, les conseils, les coups de cœur des médiathécaires. Conditions générales, tarifs et liste des médiathèques participantes sur : curioso.lamediathèque.be

2. IDELUX/AIVE À PROPOS DE NOS DÉCHETS : NOS DÉCHETS EN 2009



Synthèse des apports aux parcs à conteneurs, aux bulles à verre et aux collectes en porte-à-porte (papiers-cartons, matières organiques, fraction résiduelle et encombrants)

POINTS FORTS

Les matières organiques collectées dans les duobacs ont augmenté de 39 % pour atteindre 32 kg/EH en 2009. Cela représente 549 tonnes de déchets qui ont été transformés en compost.

Continuez ainsi ! N'oubliez pas que les langes d'enfants doivent également être déposés dans la partie verte de votre conteneur.

Les papiers-cartons, le verre et les PMC (bouteilles en plastique, emballages métalliques et cartons à boisson) ont respectivement augmenté de 5 %, 6 % et de 7%. Au total, ce sont 1435 tonnes de papiers, 643 tonnes de verre et 216 tonnes de PMC qui ont été recyclées l'année dernière, rien que pour la commune de Marche.

Depuis quelques mois, des bulles à verre enterrées, plus esthétiques, se trouvent Place Capitaine Mostenne à On et Place de l'Étang à Marche.

POINT FAIBLE

Lors de la collecte des encombrants en porte-à-porte, on relève la présence de nombreux déchets recyclables. Cette collecte représente plus de 163 tonnes de déchets à éliminer.

Restez vigilants !



Pour préserver l'environnement, chaque geste compte... à commencer par le vôtre. Triez vos déchets ! Encore mieux : évitez d'en produire en réutilisant ou en consommant différemment.

Savez-vous que chaque année, chaque Wallon jette à la poubelle **20 kg** de denrées alimentaires. Cela représente une perte de **174 € par ménage !**

CONSEILS ET INFOS DANS LA BROCHURE « Lutter contre le gaspillage » disponible gratuitement par téléphone au 084 45 00 30 ou par email : reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be

CONTACT CHEZ NOUS : Vincent BERNARD 084/32 70 46



3. CONTRAT DE RIVIÈRE LESSE, LOMME & AFFLUENTS

L'inventaire des points noirs est terminé. Il a duré 3 ans et a débouché sur un programme d'actions pour restaurer ou sauvegarder la qualité de l'eau dans le bassin versant. **Notre commune s'est engagée à réaliser des actions dans un délai de trois ans (2010-2013).** Le protocole d'accord a été signé le 15 décembre 2010 au château de Lavaux-Sainte-Anne. Ce protocole énumère plus de 850 points à résoudre ou à améliorer, en vue de restaurer ou de sauvegarder une bonne qualité des ressources en eau.

Par la signature du protocole d'accord, chaque partenaire s'engage à tout mettre en œuvre, dans le cadre de ses responsabilités, pour réaliser les actions qu'il a approuvées et de prévoir les budgets nécessaires dans les délais fixés. Chaque partenaire s'engage à partager ses compétences, à participer dans la mesure du possible à la mise à jour de l'inventaire, aux réunions de travail, et à diffuser largement les actions d'information et de sensibilisation. Le Service Public Wallon, la Province de Namur et les 18 communes partenaires s'engagent à financer le fonctionnement du contrat de rivière selon les modalités prévues dans le protocole d'accord.

En réalisant ces actions, notre commune et tous les partenaires des contrats de rivière participent à la mise en œuvre de la directive cadre "eau" au niveau local : elle impose de maintenir ou restaurer une bonne qualité de l'eau pour 2015 avec obligation de résultat.

Les contrats de rivière réalisent des programmes d'actions de trois ans par sous-bassin et par masse d'eau, intégrés dans le programme de mesures par bassin hydrographique, et ont également pour missions des actions de sensibilisation et d'information, de protection du patrimoine.

PLUS D'INFO SUR LE SITE www.contratderivierelesse.net
Contrat de rivière Lesse asbl - Rue de Dewoin, 48 - 5580 Rochefort
Tél.: 084/222.665 - Fax : 084/21.06.53 - E-mail : crlesse@skynet.be

4. CLAP ! LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

Comme vous le savez, notre pays occupe une place de plus en plus importante dans le monde du **cinéma**. Les **nombreux succès** de nos producteurs, réalisateurs et comédiens sur la scène internationale sont là pour nous le rappeler !

Afin de **valoriser son patrimoine** architectural et naturel et de soutenir et développer les activités cinématographiques sur son territoire, **la Province de Luxembourg a rejoint celles de Liège et de Namur** au sein d'un service destiné à informer les professionnels du cinéma, de la télévision et de la publicité sur les possibilités de décors et la disponibilité de la main d'œuvre spécialisée.

Le nom de cette association regroupant les 3 Provinces est **CLAP !** Elle propose une série de services gratuits (repérage, castings, démarches administratives, relais auprès de la presse...) destinés aussi bien aux producteurs étrangers qu'aux producteurs nationaux.

CLAP ! a ainsi créé une **base de données de décors** afin de proposer aux réalisateurs des lieux de tournage potentiels dans notre région (une maison, un château, un site naturel, une entreprise, un complexe industriel, un bâtiment administratif, un monument, un hangar, ...).

Que vous soyez un particulier ou une entreprise, il vous est possible de PROPOSER VOTRE BIEN IMMOBILIER comme lieu de tournage. C'est très simple, il suffit de compléter le formulaire sur le site www.cinemawallonia.be (cliquez sur « proposer un décor ») ou contactez Maxime Dechamps au 04/237 97 32.

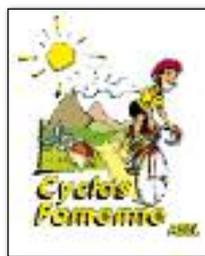
Dès que **CLAP !** recevra votre proposition de décor, Maxime Dechamps prendra rendez-vous avec vous afin de visiter le lieu proposé et ensuite le valider dans la base de données.

Mais si l'envers du décor et les coulisses d'un tournage vous intéressent, vous pouvez également vous inscrire dans notre BASE DE DONNÉES DE FIGURANTS, sur le site www.clapwallonie.be (cliquez sur « inscription figurants »).

5. LA MAISON DES AINÉS COMMUNIQUE

Dates des prochaines marches :
les mardis 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 aout.

6. LES CYCLOS DE LA FAMENNE - RECHERCHE DE LOGEMENTS CHEZ L'HABITANT (RAPPEL)



La semaine européenne de cyclotourisme se déroulera à Marche du **16 au 23 juillet 2011**. Il s'agira d'accueillir 1000 à 2000 cyclotouristes pour la plupart âgés de 50 à 70 ans originaires surtout de France mais aussi d'autres pays européens. Le but : faire connaître les diverses richesses de notre terroir, par les chemins des écoliers mais aussi par une immersion chez l'habitant.

Concrètement, nos cyclos voudraient pouvoir proposer un logement chez nous en mettant à leur disposition, moyennant un montant forfaitaire à convenir, une ou plusieurs chambres avec accès aux sanitaires. Le petit déjeuner serait à partager avec eux.

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER OU AIDER À L'ORGANISATION, vous pouvez prendre contact avec Chantal Vanhove au 0479-63 12 09. Vous pouvez aussi prendre contact avec la Maison du Tourisme de Marche et de Nassogne qui relaiera : 084 34 53 27.

7. FORMATION D'ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES



« Pour animer des camps ou des plaines avec des enfants de 3 à 15 ans ». Formation en résidentiel, organisée du 18 au 25 avril 2011. Elle s'adresse à tout jeune âgé de 16 ans minimum et 28 ans maximum désireux de se former à l'animation et d'acquérir des compétences dans le domaine de l'enfance.

Cette formation fait partie d'un cycle de deux ans permettant d'obtenir un brevet d'animateur homologué par la Communauté française de Belgique.

Au cours des étés 2011 et 2012, les participants pourront participer comme animateurs-stagiaires à des camps et plaines de vacances organisés à proximité de Marche-en-Famenne. Des modules de formation théoriques complémentaires se dérouleront à l'automne 2011 et au printemps 2012.

Cette formation est organisée en partenariat par l'Association des Compagnons Bâtisseurs, l'AMO Mic-Ados et l'asbl CIRAC. Elle est soutenue et reconnue par le service de la Jeunesse de la Communauté française. **INFOS : Association des Compagnons Bâtisseurs Tel : 084/31 44 13 formation@compagnonsbatisseurs.be**



8. LA TERRIENNE DU LUXEMBOURG SCRL COMMUNIQUE



La Région wallonne (en partenariat avec la Commune) met à disposition des futurs propriétaires des outils publics appelés « **Habitat pour Tous** ». Le taux proposé est garanti pendant 30 ans maximum et assorti de réductions de taux **cumulables** pendant 8 ans qui vont de **0,25%** jusqu'à **2,20%**.

Ils sont proposés pour la construction, l'achat, la réhabilitation, la restructuration, l'adaptation, la conservation, l'amélioration ou la préservation d'un premier logement + prêts complémentaires possibles ou écoprêts.

Le taux (fixe) d'intérêt dépend des revenus imposables globalement de l'emprunteur ainsi que du montant emprunté. Il est définitivement indexé lors de l'immatriculation du dossier. La grille des taux et les réductions additionnelles possibles peuvent être consultées sur le site www.swcs.be.

Pour toutes précisions concernant les modalités, les avantages octroyés notamment par la Région wallonne : **PRET HYPOTHECAIRE A TAUX REDUITS**, Rue Porte Haute 21 à MARCHE 084/32.21.02. www.terrieneduluxembourg.be

9. LA MAISON DU DIABÈTE (RUE DES TANNEURS, 22) COMMUNIQUE

Une journée porte ouverte sera organisée **le mercredi 6 avril prochain** de 10h à 17h (sans rdv) avec au programme suivant :

- **Sensibilisation au diabète avec proposition d'une mesure de la glycémie capillaire.**
- **Rencontre avec infirmières et diététiciennes de l'équipe et remise de l'information.**
- **Echanges de recettes, informations sur les cours de gym, etc.....**

Depuis quelques années, une équipe composée d'une infirmière en diabétologie et d'une diététicienne vous reçoit à la maison du diabète de Marche E/F (rdv : 084/41.23.41). Vous y avez accès à différents services de qualité axés **sur la collaboration avec votre généraliste et diabétologue**. Une équipe expérimentée qui vous aide lors de consultations infirmières, diététiques et animations diverses.



Un ensemble d'éléments qui vous permet de mieux comprendre et gérer le diabète tant au niveau traitement, que de votre alimentation ou de votre activité physique. La maison du diabète est un lieu où vous pouvez poser des questions et recevoir les conseils appropriés qui vous aideront à vous sentir mieux et moins seul : lorsqu'un patient a pu bénéficier d'une prise en charge globale (médecin-infirmière-diététicienne-activité physique), il est beaucoup mieux armé pour obtenir un bon équilibre de son diabète et en éviter les complications.

Bien manger et bien bouger sont des choses primordiales à mettre en place pour une gestion optimale du diabète : un cours de gymnastique adapté aux personnes diabétiques a été mis en place au Vivier, numéro 5 à Aye dans les locaux de la Mutuelle Socialiste (Rens : Marcel Demelenne : 084/31.37.66)

Diabétique ou non, osez franchir la porte ou prenez votre téléphone pour obtenir des renseignements complémentaires au secrétariat central des maisons du diabète : 084/41.23.41

10. DE L'EAU, À VOLONTÉ, POUR NOS ENFANTS...



Le corps est composé de **60%** d'eau, voire **70%** pour un enfant...

L'eau est donc le constituant le plus important de tout organisme... Il est essentiel de boire régulièrement pour renouveler constamment l'eau perdue tout au long de la journée, tant chez l'enfant que chez l'adulte et le senior.

Et c'est d'autant plus vrai pour nos petits bambins qui se dépensent, s'activent par leurs jeux, loisirs et sport durant la journée. Voici quelques petits trucs et astuces pour aider votre enfant à bien s'hydrater :

1. prends une bouteille d'eau ou une gourde avec toi à l'école ou à l'entraînement
2. inscris ton nom dessus et colles-y ton étiquette favorite
3. pour changer un peu, tu peux y ajouter du jus d'une orange ou d'un citron pressé
4. prévois des « pauses boisson » pendant la journée et/ou à l'entraînement
5. Si tu as fait du sport, bois encore une petite bouteille ou une gourde après ton activité, puis rince-la dès que tu rentres à la maison



Un enfant doit boire AVANT d'avoir soif !

Pourquoi ? Parce que quand il a soif, il a déjà perdu beaucoup d'eau (1/2 litre environ). Or, un déficit en eau d'1/2 litre entraîne une réduction de ses performances physiques de 10 %.

Pour être et rester au top, il est donc important d'apprendre à boire avant d'avoir soif ! Une bonne hydratation est nécessaire aussi pour maintenir les performances intellectuelles à leur meilleur niveau.

Mais comment boire quand on n'a pas soif ?

Il ne faut pas boire beaucoup à la fois. L'important est de boire régulièrement par petites gorgées, tout au long de la journée

Boire oui, mais quoi ?

De l'eau évidemment ! C'est la seule boisson indispensable pour notre organisme. Une petite astuce : les fruits contiennent beaucoup d'eau et représentent une collation idéale.

Et pour le plaisir...

une boisson rafraîchissante avec des sucres ajoutés... ? Oui mais essayez de respecter la limite d'un seul verre par jour !

Si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à télécharger la brochure disponible www.marche.be (cellule santé/Viasano) campagne VIASANO actuelle de l'eau et des boissons sucrées.

11. FORMATION D'ANIMATEUR DE GROUPES D'ENFANTS : DÈS L'ÂGE DE 16 ANS !

Animer des groupes d'enfants, être attentif à leurs besoins, leur proposer des moments de vacances et des projets enrichissants, travailler en équipe avec des jeunes de ton âge, trouver un job d'été dans le cadre des plaines de vacances organisées par la Ville, obtenir un brevet reconnu par la Communauté française...

Si cela t'intéresse et que tu as 16 ans ou presque, alors la formation à l'animation est faite pour toi ! **50€** par session théorique au lieu de **175€** ! Prochaine session durant les vacances de Pâques : du samedi 9 au samedi 16 avril. Il reste des places !!!

RENSEIGNEMENTS : Service « Coordination Enfance-Jeunesse »
Tél. : 084/32 69 86 ou 90 Fax. : 084/32 69 89 E-mail : HYPERLINK
"mailto:cej@marche.be" cej@marche.be

1. La fête des vœux

Comme chaque année, nos autorités administratives et politiques ont convié les membres des différents services communaux et paracommunaux à une rencontre récréative. Comme le veut la tradition, la soirée a débuté par deux allocutions.

S'exprimant comme chef du personnel administratif, Jean-Paul Lecarte a dit sa fierté de vivre dans une commune dont les services fonctionnent bien. Il a remercié tous ceux et celles qui ont dû faire face aux problèmes météorologiques de l'hiver : les services de police, d'incendie, le personnel du service Travaux et de manière générale tous ceux qui s'occupent des services aux personnes. Les uns et les autres ont été confrontés à tout en même temps, avec parfois en prime, la mauvaise humeur des citoyens.

Le bourgmestre s'est associé avec insistance aux remerciements déjà exprimés en y associant aussi Jean-Paul Lecarte pour la qualité de son travail : veilleur pointilleux et attentif, parfois « briseur de fougue », il évite finalement les pertes de temps ou les retours de dossiers.

André Bouchat s'est aussi attaché à répéter sa fierté de travailler pour sa commune. Sur le thème « Marche, moteur d'une région grâce à vous », il s'est félicité de la cohérence et de la coordination entre tous les services communaux; tous sont importants comme le sont toutes les pièces d'un moteur qui fonctionne bien.

En passant, il a coupé court à deux rumeurs. La première : en prenant comme critère le nombre d'habitants, il y a proportionnalité d'investissement entre la périphérie et le centre de la commune. La seconde se rapporte au boulevard urbain : le total de la participation communale s'élève à 2% seulement du total de l'investissement.

Enfin, le bourgmestre a remercié tous les bénévoles qui participent au lissage des inégalités sociales. Il a d'ailleurs proposé un défi à ses échevins ou mandataires : prospecter dans les années terminales du secondaire afin de lancer les élèves sur des projets créateurs d'impulsions en vue de promouvoir le bénévolat. La Commune est disposée à aider financièrement le meilleur projet.

2. Visite du ministre André Antoine

Le ministre a choisi à Marche pour annoncer l'octroi de subsides à certaines associations sportives luxembourgeoises. Étaient concernées pour nous : l'Union sportive de Waha et le Rugby Club Famenne. En voici la répartition :

POUR L'US WAHA : placement de l'éclairage sur le terrain A, de filets pare-balls et travaux d'aménagement du parking. L'investissement évalué à 151.137,35 € t vac, il sera subsidié à concurrence de 117.690 €.

POUR LE RUGBY CLUB FAMENNE : travaux consistant à créer un deuxième terrain pour les entraînements, de nouveaux vestiaires et le réaménagement de la cafétéria du club. L'investissement est évalué à 636.881 € t vac, Il sera subsidié à concurrence de 339.750 €.

3. Fusion entre la Maison du Tourisme de Marche & Nassogne et le Royal Syndicat d'Initiative

Jusqu'à présent les deux structures étaient autonomes en menant des actions largement similaires. Une fusion permet de mettre les forces en commun, de valoriser les compétences (notamment en ce qui concerne les moyens modernes de communication) et de se concentrer sur l'essentiel : promouvoir le tourisme des deux communes de Marche et de Nassogne avec en point de mire de nombreuses synergies avec les régions limitrophes et les pays voisins. Parmi les projets : le développement d'un tourisme de proximité plus vert avec un maillage des voies lentes au départ des gares locales.

Il n'y aura plus qu'un seul site d'accueil : la Maison du Tourisme à la place de l'Étang. Le site du RSI, rue des Brasseurs subira d'importants travaux de restauration et une nouvelle affectation. Le personnel actuel prestera sur un seul site sous la direction générale de Marianne Diels. La nouvelle structure est opérationnelle depuis le 1er janvier 2011 ; elle sera ouverte 362 jours par an comme par le passé.

Cette fusion, souhaitée autant par les autorités communales que par les membres des deux structures (et par les citoyens), résout toute une série de problèmes dus à la dispersion des forces. Elle permettra de se consacrer à l'essentiel : un souffle nouveau pour l'essor touristique de notre région en développant de manière active les ressources existantes. Nous en reparlerons.

4. A l'occasion du 11 novembre dernier

Autour du thème « Jeunesse et démocratie », les cérémonies patriotiques du 11 novembre ont donné l'occasion à quatre élèves de l'Athénée de Marche (Sophie THERER, Alice LEMAITRE, Charline LUQUE BERJILLOS et Angélique DUPONT) de présenter le fruit de leur approche en public devant le monument à la rue V.Libert. Transcendant le nécessaire devoir de mémoire, leurs textes ont conclu sur une réflexion humaniste plus générale.

La voici : pourquoi visiter ces lieux imprégnés de souffrances tels qu'Auschwitz, Dachau ou Breendonk ? Pourquoi se recueillir devant des monuments aux morts ? Pourquoi réveiller la douleur et ramener l'horreur ? Simplement parce qu'il est essentiel de se souvenir que plusieurs millions d'hommes et de femmes, d'enfants et de vieillards ont vécu l'enfer !

...
La vie, la liberté, le territoire, l'eau ... tous les hommes y ont droit et il faut des HEROS pour assurer et garantir à chacun ce minimum vital !!

MAIS QU'EST-CE QU'UN HÉROS ?

Nous pensons spontanément aux pompiers du WTC ou aux soldats dans les guerres ... Dans la mythologie, le héros était considéré comme un demi-dieu. Durant l'Antiquité, c'était un guerrier. Au Moyen-âge il était vertueux.

Et aujourd'hui, il est vu comme un modèle de tolérance et de patience, d'acharnement, de volonté, de sacrifice.

Héroïques nous pouvons l'être, nous aussi, dans les plus petits gestes du quotidien, face à la maladie, en assumant notre vie sans jamais baisser les bras ... bref, en faisant preuve de courage.

Les héros nous poussent à nous interroger sur nos choix !

Leur modèle de vie nous incite à surmonter nos épreuves, à croire que nous pouvons toujours aller de l'avant.

Nos héros sont parfois des personnages inventés mais ils personnifient toujours une morale qui nous parle au plus profond, qui nous parle de COURAGE » ?
MAIS C'EST QUOI AU JUSTE « AVOIR DU COURAGE ?

Le courage, rappelons-le, vient du mot cœur et signifie : fermeté du cœur et force de l'âme qui fait braver les dangers mais aussi

la capacité à supporter les souffrances et à montrer patience et fermeté face à l'adversité. Dans l'Antiquité, il était religieux, fondé sur la piété, la foi et la fidélité à son peuple. Durant la modernité, il sera fondé sur l'audace et la capacité à défendre des idées à contre-courant, malgré les préjugés et les pressions.

A l'époque contemporaine, le courage jaillit soudainement et s'exprime en un geste précis et salvateur face à une situation urgente et périlleuse.

Nous constatons donc que le courage « à l'ancienne » aurait déserté le terrain social

....

En fait, le véritable courageux est celui qui SAIT avoir peur de ce qui est véritablement à craindre mais aussi celui qui OSE. Le courage dépend du cœur et de la raison et s'il ne peut être imposé, il peut être ENSEIGNE !

...

Voilà toutes les raisons pour lesquelles nous nous retrouvons ici en ce jour. Il faut continuer à admirer les hommes courageux qui se battent pour l'homme, pour sa vie, et ses droits quels que soient sa nationalité, son pays, son appartenance ethnique! Car ce n'est pas fini, les prochains conflits seront les guerres climatiques, il faut nous y préparer!

Alors pensons à ce 11 novembre comme à une occasion de nous souvenir, certes, mais aussi comme à un moyen de rappeler à tous et à nous les jeunes, artisans du monde de demain, qu'il nous faudra nous aussi faire preuve de courage pour protéger nos enfants et leur bonheur !

Pourquoi ne pas faire évoluer ces jours fériés d'Armistice en jour de l'Europe ? Symboles de TOUS les combats contre l'ennemi de l'homme et de ses droits!

Modernisons notre devoir de mémoire, prenons tous conscience que chacun de nous est responsable du maintien de la paix ! Il y va de notre survie !

5. Devoir de mémoire à Verdenne-Bourdon

Le 26 décembre à 12 h 00 a eu lieu une cérémonie de mémoire à la stèle située près du terrain de football de Bourdon. Les quelques personnes présentes y ont déposé une gerbe afin de rendre hommage aux nombreux GI de la 84^{ème} Division d'Infanterie US qui ont combattu dans ce secteur et qui y ont laissé leur vie dans des circonstances

particulièrement horribles entre les 23 et 26 décembre 1944. Leur victoire, chèrement payée, a annihilé de manière décisive l'espoir pour la 116^{ème} Division blindée allemande d'atteindre la Meuse pour se lancer à la conquête d'Anvers.



S'il convient d'honorer tous nos propres anciens combattants, il convient aussi de ne pas oublier tous ces soldats étrangers morts pour notre liberté. Arrachés à leurs familles, embarqués pour défendre des pays dont ils ne connaissaient parfois même pas le nom, beaucoup y ont laissé leur vie ou leur jeunesse sans trop savoir pourquoi. Nous leur devons, à eux aussi, une réelle reconnaissance.

6. Le violon « Charme » fait événement

Pour rendre hommage à la Ville qui accueille **L'ECOLE INTERNATIONALE DE LUTHERIE**, le Maître Gauthier LOUPPE a créé un violon contemporain, unique et original qu'il a baptisé de l'anagramme de Marche.



« Charme » sera dévoilé lors d'un concert exceptionnel au cours duquel, sous l'archet du talentueux soliste Jean-Gabriel RAELET, il résonnera de ses plus belles harmonies.

Porté par la richesse sonore de la nouvelle création du luthier marchois, l'Orchestre de Chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve interprétera, sous la direction du Konzertmeister de l'Opéra Royal de Wallonie, des œuvres de STAMITZ, HAYDN et MOZART.

L'orchestre accompagnera également les pianistes solistes de renommée internationale, Jacques GENTY et Marianne PILETTE, dans deux œuvres de MOZART.

La ville de Marche se fait un plaisir de vous offrir ce concert, qui vous plongera le temps d'une soirée, dans l'univers de la lutherie, des instruments du quatuor à cordes, ainsi

qu'à la découverte de la démarche créative du luthier, et du travail de ses étudiants.

Samedi 2 Avril 2011 - 20h30 - Eglise St-Remacle - En partenariat avec la Maison de la Culture. Org. : ASBL « Art et Lettres en Marche ». Concert GRATUIT

7. Journée mondiale contre le cancer

Le 4 février, la Fondation contre le Cancer et Viasano ont sensibilisé la population par une campagne et des messages de prévention-santé au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville.

Un mode de vie sain diminue les risques de cancer et peut avoir un effet favorable sur d'autres affections telles que les maladies cardio-vasculaires ou le diabète...



« Manger mieux, bouger plus, ma santé, j'y tiens ! »

8. Le 7 mai, l'unité scout (5^{ème} Chantoirs) fête son 75^{ème} anniversaire



Depuis sa création, plus de 2000 citoyens ont parcouru la campagne marchoise en culottes courtes dans une ambiance festive et constructive.

Pour célébrer l'évènement, plusieurs anciens ont décidé d'y consacrer une journée de retrouvailles. Il est proposé de s'identifier sur le site : <http://www.scout75marche.be> mais aussi d'aider à retrouver les anciens membres (en envoyant leurs coordonnées à 5emefamenne@gmail.com).

ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- 9 h 00 : départ du Fond des Vaulx du pèlerinage à St-Thibaut et messe
- 14 h 00 : visite du Fond des Vaulx
Pendant la journée : exposition
Evènement anniversaire académique au Complexe Saint-François
- 17 h 00 : séance académique
- 17 h 45 : représentation de Philippe Vauchel (Le scoutisme et l'humanité)
- 18 h 30 : apéritif
- 19 h 00 : repas anniversaire et soirée.

RÉSERVATION AVANT LE 22/04

<http://www.scout75marche.be> 5emefamenne@gmail.com ou 0499/98 11 08 (J-Y Dumont)

9. Brocante pascalle

Le 25 avril (lundi de Pâques), 9^{ème} **BROCANTE PASCALE** du Royal Syndicat d'Initiative de Marche sur le piétonnier et Place de la 7^{ème} Brigade de 7h à 18h.
Ambiance musicale, bar, pains saucisses.

10. Guide touristique du Pays de Marche & Nassogne

La Maison du Tourisme a le plaisir de vous annoncer la sortie de l'édition 2011 de son guide touristique, brochure indispensable pour découvrir ce beau mélange de Famenne et d'Ardenne qu'est le "Pays de Marche & Nassogne".

Activités découvertes, musées et attractions, folklore, patrimoine naturel, architectural et historique, produits du terroir et de la ferme, loisirs, culture, promenades et randonnées, détente, hébergements, horeca, toutes les bonnes adresses, plans et cartes,... sont autant de rubriques que vous pourrez découvrir tout au long des 108 pages de cette nouvelle publication. Nouveauté: le guide est édité en 4 langues : français, néerlandais, anglais et allemand.

DEMANDEZ LE GRATUITEMENT :

Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne
Place de l'Etang, 15 T: 084/34.53.27 - F: 084/34.53.28
infotourisme@marche.be

CONSULTER LES BROCHURES ON-LINE OU LES TÉLÉCHARGER en format pdf est également possible via le site <http://maison-tourisme.nassogne.marche.be> !

11. Sous le slogan « Le sommeil c'est la santé ! »

Le saviez-vous ? 21% de la population belge se plaint de troubles du sommeil et 10% des citoyens consomment des somnifères !

POUR PLUS D'INFO : le test du sommeil (enfant/adulte) et une brochure informative sont téléchargeables sur le site www.marche.be (Cellule santé/Viasano)

Un jeu de société « DÉCROCHE LA LUNE » VIASANO (enfants de 6 à 12 ans) à disposition de tout enseignant/éducateur (084/32.69.94 ou bernadette.cornet@marche.be)



Marché aux Fleurs

Lundi de Pentecôte



13 juin de 8h à 19h

**Concert apéritif à 12h
Place Albert**

**...plus
de 1.000m²
d'exposants...**

**Renseignements:
04/337.80.97
bureau.wallonie@charve.be
www.charve.be**

Piétonnier de Marche

MAISON DU TOURISME du Pays de Marche & Nassogne

Pour obtenir l'agenda détaillé ou pour annoncer votre événement :
Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne asbl
Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
Tél. : +32(0)84/34.53.27 - Fax : +32(0)84/34.53.28
infotourisme@marche.be
<http://maisonstourisme.nassogne.marche.be>

25/03 MARCHE | Concert : Hooverphonic. 20 h, WEX

26/03 MARCHE | Spectacle (humour): Sois belge et tais-toi ! 20h WEX

26/03 ON | Souper du club de pétanque.
Dès 18 h, boulodrome La Petite Provence. Org.: Crazy Godi's boules

27/03 LESTERNY | Théâtre dialectal : Puisqu'i faut baguer...baguans !
Dès 15 h, salle du Maillet. Org.: Troupe des Maquets

29/03 MARCHE | Cinéma : 'Le sorgho rouge' de Zhang Yimou.
20 h, cinéma l'Ecran. Org.: Cinémarche asbl

02-04 MARCHE | Concert de présentation du violon 'Charme'.
20 h 30, église Saint-Remacle. Entrée gratuite (voir page 19)

03/04 MARCHE | Concert : Adamo. 18 h, WEX

03/04 ON | Tournoi de pétanque. Dès 13 h, boulodrome La Petite Provence. Org.: Crazy Godis Boules

05/04 MARCHE | Conférence : 'Vivre son quartier autrement - L'engagement spontané des habitants'.
19 h 30, MCFA. Participation gratuite. Org.: CIEP

05/04 MARCHE | Cinéma en audiodescription: 'Quand la mer monte' de Y. Moreau et G. Porte. 14 h, cafétéria de la MCFA. Participation gratuite. Réservation souhaitée. Org.: ASPH Luxembourg

07/04 MARCHE | Conférence: 'Familles monoparentales, homoparentales et recomposées - Les besoins de l'enfant pour une construction harmonieuse'. 20 h, salle Le Studio Participation gratuite. Réservation souhaitée. Org.: Mic-Ados

09/04 MARLOIE | 50^{ème} chapitre de la Confrérie du Matoufé. Vieille Cense

09/04 AYE | Jogging des Godi's. 16 h 30 (enfants) et 17 h 30 (adultes)

10/04 CHAMPLON-FAMENNE | Marche ADEPS.
5, 10, 15 et 20 km. Départ de 8 h à 18 h, salle Les Acacias

12/04 MARCHE | Pause santé : 'Des médicaments moins chers'.
De 12 h 15 à 13 h 15, salle La Marchette. Participation gratuite. Inscription obligatoire avant le 08/04. Org.: Mutualité Chrétienne

15/04 HARSIN | Week-end de chantier à La Gatte d'Or asbl.
Org.: Les Compagnons Bâtisseurs

16-17/04 FORRIÈRES | Rallye touristique et d'orientation dans le cadre du Télévie. 16/04 : souper, concert, soirée karaoké. 17/04 : rallye. Inscription obligatoire avant le 01/04. Org.: Rallye Club Forrières

16/04 MARCHE | Concert-spectacle de printemps de l'Harmonie Communale: 'Au fil de l'eau'. 20 h, MCFA. Entrée gratuite. Org.: Harmonie Communale de Marche

16/04 MARCHE | Spectacle pour enfants: Fred & Sason, opération Mexico. Pour les 3 à 8 ans (sans entracte). 16 h 15, WEX

16/04 NASSOGNE | Promenade de nuit en forêt. Départ à 20 h, Pavillon du Laid Trou. Inscription souhaitée à la Maison du Tourisme (084/34.53.27). Org.: RSI Nassogne

17/04 ON | Tournoi de pétanque. Dès 13 h, Boulodrome La Petite Provence. Org.: Crazy Godis Boules

21 > 24/04 MARCHE | Rencontre internationale Goldwing Club Belgium. 23 pays seront représentés avec un rassemblement de 650 à 950 motos (selon le temps). 24/04 de 10h à 20h, WEX : journée tout public. A partir de 14h, animations diverses.

25/04 MARCHE | Brocante pascalle.
De 7 h à 18 h, piétonnier, Place Roi Albert 1^{er}. Entrée gratuite. Org.: RSI Marche

26/04 MARCHE | Cinéma : 'Il postino' de Michael Radford.
20h, cinéma l'Ecran. Org.: Cinémarche asbl

29/04 > 01/05 MARCHE | Concours Woodcraft : grand show de constructions scoutes. Accessible au public le 01/05 dès 12h au Centre Culturel et Sportif. Entrée gratuite

29/04 HARSIN | Concert folk (musique du monde): Pelegrina express.
20 h 15, La Gatte d'Or. Org.: Centre culturel de Nassogne

29/04 > 08/05 MARLOIE | Exposition (peintures et sculptures): Lise Ricaille, Jean-Pierre Hallet et Jean Lanners. Vieille Cense

30/04 MARCHE | Rallye du Muguët. Balade de +/- 60 km en pays de Famenne. Inscription de 10 h à 10 h 45 à la Maison du Tourisme. Org.: Kiwanis Club Namur Comté

01/05 ON | Tournoi de pétanque.
Dès 13h, boulodrome La Petite Provence. Org.: Crazy Godis Boules

03/05 MARCHE | Conférence : 'Un tourisme alternatif est-il possible ?'
19h30, MCFA. Participation gratuite. Org.: CIEP

07/05 MARCHE | Pèlerinage annuel à Saint-Thibaut (16 km). Rassemblement à 9h15, Place de l'Eglise. Pique-nique dans la cour de la Ferme de Chovaimont entre 12h et 13h. Un moment plus solennel à la chapelle de Saint-Thibaut à 14h30. Retour à pied, en bus-TEC (prévu à 16h) ou par covoiturage. Org.: RSI Marche

07-08/05 NASSOGNE | Exposition de trophées et mues de cerfs. Animations diverses. Hall omnisports. Entrée gratuite. Org.: Administration communale de Nassogne

09/05 MARCHE | Conférence : 'Comment rester un couple quand on est parent ?' 20h, MCFA. Participation gratuite. Réservation souhaitée. Org.: Mic-Ados

10/05 MARCHE | Pause santé : 'Psychologue, psychiatre, psychothérapeute'. De 12 h 15 à 13 h 15, salle La Marchette. Participation gratuite. Inscription obligatoire avant le 06/05. Org.: Mutualité Chrétienne

14/05 MASBOURG | Marche longue distance des Sentiers Ardennais. Départ de 6 h à 9 h (75 et 50 km), de 6 h à 11 h (40 et 30 km) et de 7 h à 14 h (5, 10 et 20 km), salle des Grands Prés. Org.: Marcheurs de la Masblette

14-15/05 MARCHE | 50^{ème} anniversaire de la Plovinète. 14/05, 20 h : Festival de Folklore avec un Groupe Italien 'Citta de Borgosesia', des musiciens roumains de Nicolae Pirvu et La Plovinète - suivi d'une soirée dansante animée par les orchestres des groupes. 15/05, 10h30 : messe du Folklore en wallon - 11 h 30: animation des groupes dans le centre ville avec un invité supplémentaire (Les Amis du Folklore d'Athus) - 13 h : séance académique suivi d'un banquet des retrouvailles. WEX. Org.: La Plovinète

15/05 BANDE | Brocante.
De 6 h à 18 h, Grand Rue. Org.: Club cycliste de Bande

15/05 ON | Tournoi de pétanque.
Dès 13 h, Boulodrome La Petite Provence. Org.: Crazy Godis Boules

15/05 MARCHE | Trail 'la grimace du Grand Georges'. Départ 8 h 30 (61,5 km) et 11 h 30 (28,7 km), Institut Sainte-Julie. Org.: Trail Attitude Famennoise

17/05 MARCHE | Cinéma en audiodescription: 'L'illusionniste' de N. Burger. 14 h, cafétéria de la MCFA. Participation gratuite. Réservation souhaitée. Org.: ASPH Luxembourg

29/05 GRIMBIÉMONT | Marche des fontaines. 6, 12 et 25 km. Départ de 7 h à 14 h, salle du village. Org.: Les Marcheurs de la Famenne

29/05 GRUNE | Brocante.
De 6 h à 18 h. Entrée gratuite. Org.: Grune village pittoresque asbl

29/05 NASSOGNE | Balade gourmande de Saint-Monon. Ouverture des inscriptions mi-avril. Org.: TTC Biermonfoy.

29/05 ON | Tournoi de pétanque. Dès 13 h, boulodrome La Petite Provence. Org.: Crazy Godis Boules

07/06 MARCHE | Conférence : 'Alternatives d'ici et là, est-ce l'émergence d'un vivre autrement ?' 19 h 30, MCFA. Participation gratuite. Org.: CIEP

12/06 MARLOIE | Brocante. Vieille Cense. Org.: Les D'jins d'chez nous asbl

13/06 MARCHE | Foire des Horticulteurs - Marché aux fleurs. De 8 h à 19 h, Place Roi Albert. Entrée gratuite. Org.: Ets. Charve

14/06 MARCHE | Pause santé : 'La beauté à tout prix et l'estime de soi'. De 12 h 15 à 13 h 15, salle La Marchette. Participation gratuite. Inscription obligatoire avant le 10/06. Org.: Mutualité Chrétienne.

14/06 MARCHE | Cinéma en audiodescription : 'Good Bye Lenin' de W. Becker. 14 h, cafétéria de la MCFA. Org.: ASPH Luxembourg.

14/06 MARCHE | Conférence : 'Ennui, décrochage scolaire, difficultés d'intégration, facilités d'apprentissage,... haut potentiel ?' 20 h, salle Le Studio. Participation gratuite. Réservation souhaitée. Org.: Mic-Ados.

MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE

Chée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche

084/31.46.89 | Fax : 084/31.14.11 | Mail : mcfa@marche.be

www.maisondelaculture.marche.be &

www.triangledesbellesmuses.be

Billetterie : 084/32.73.86 (mardi > vendredi de 12h à 18h)

SAISON 2010-2011

Impro | MATCH D'IMPRO DU CHAMPIONNAT NATIONAL

Fédération Belge d'Improvisation Amateur. Une des étapes du championnat national de la Fédération belge d'improvisation amateur. Avis aux fans d'impro ! Samedi 26 mars | 20h15 | MCFA | Marche
Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi & groupes de 10 personnes (prix/pers.): 6 € ou 3 chèques culture | Gratuit pour les moins de 12 ans et les membres FBIA Article 27 : 1,25 €

Théâtre pour bébés (de 2 à 4 ans) | LE GRAND SAUT par le Théâtre de la Guimbarde

« Le grand saut » installe son jeune public devant un chantier urbain, terrain de jeu idéal pour partir à la découverte de l'espace, du corps et de la matière. Dernier spectacle dans le cadre du mois de la petite enfance ! Dim. 27/3 | 11 h & 16 h | MCFA | Marche Prix unique : 5 € ou 3 chèques culture | Art. 27 : 1,25 €



Théâtre | SANS AILES ET SANS RACINES D'HAMADI

Hamadi et son fils dans une pièce sur l'exil, la migration, la liberté des mœurs et les rapports à l'Occident. Vendredi 1er avril | 20h15 | MCFA | Marche
Adultes : 13,5 € ou 7 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi : 7,5 € ou 3 chèques culture Article 27 : 1,25 €

Jazz | TOINE THYS TRIO EN CONCERT

Vendredi 1er avril | 20h15 | Al Cwène Dè Bwè | Juzaine (Bomal) Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

Théâtre/Drame | RAIN MAN DE DAN GORDON

Sam. 2/4 | 20h | Centre Culturel des Roches | Rochefort Adultes : 17 € ou 9 chèques culture | Seniors, étudiants . et dem. d'emploi : 13 € ou 6 chèques culture | Etud. (-18 ans) : 5 € | Article 27 : 1,25 €

Musique | SOIREE LaSemo

Une soirée 100% rock & roll, des groupes belges de talent, 4 concerts en une soirée... Une collaboration entre la Maison de la Culture et le Festival LaSemo qui vous promet de très beaux moments musicaux avec en concert Cédric Gervy, Sinus George, Pocket Brass Band et Too Mutch & The White Nots ! Samedi 9 avril | dès 18h30 | MCFA | Marche Préventes : 6 € | Sur place : 8 €

Chanson française | CHASSELOUP EN CONCERT

Un artiste confirmé alternant jolies chansons et saynètes saugrenues, le tout en poésie ! Dimanche 10 avril | 17h | MCFA | Marche Adultes : 13,5 € ou 7 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi : 7,5 € ou 3 chèques culture Article 27 : 1,25 € Offre spéciale : 1 place enfant (- 12 ans) gratuite pour un adulte payant.

Exposition | PAGE BLANCHE A KELEIN SCHUSTER

Du 23 avril au 13 mai | Accès gratuit de 14 h à 17 h, y compris le dimanche | Vernissage le vendredi 22/04/2011 à 18h30 | Centre Culturel des Roches | Rochefort

Exposition | TOP QU'ON PLISSE ET REMUE-PLACARD !

A contre-courant de Londres, Paris ou Milan, une saison de démarches créatives mises en scène dans un événement détonnant ! Un défilé et une exposition comme touches finales au thème « Des habits et moi ». Du 25 avril au 6 mai | Accès gratuit du lundi au vendredi de 10 h à 18 h | Dim. De 14 h à 17 h | Ouverture le samedi 23/04 | MCFA | Marche



Musique du monde WORLD GROOVE FESTIVAL en concert !

Carte blanche à Fabian Beghin. Un tour du monde musical guidé par Fabian Beghin et ses invités : Turlu Tursu, Cryptonique et bien d'autres... Vendredi 29 avril | 20h15 | MCFA | Marche
Adultes : 13,5 € ou 7 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi : 7,5 € ou 4 chèques culture Article 27 : 1,25 €

Musique africaine MALICK PATHE SOW EN CONCERT

Samedi 30 avril | 20h15 | Maison de Village | Mormont (Erezée) Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

Pop/Jazz | UTZ EN CONCERT

Vendredi 6 mai | 20h15 | Musée de la Cloche | Tellin. Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture Article 27 : 1,25 €

Théâtre wallon | LI BOURSIA DA L'VEJEN-NE PAR LA COMPAGNIE AIME COURTOIS. Nesse et Hortense tiennent, avec leur fille, le cabaret « Les vrais soçons » dans un petit village, non loin de Namur. Ils ont aussi 15 « gates » dans leur jardin, qui n'attendent que...le MALE ! Ils louent donc (à prix d'or !) les services d'Hector, le fringuant bouc de la Province, réputé pour sa santé de fer et ses « prouesses reproductrices »...Mercredi 11 mai 2011 | 14h | MCFA | Marche
Prix unique : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

EN MAI 2011 :

Le printemps musical de Waha. Deux concerts de musique classique dans deux églises de la région.

Musique classique MUSICALEMENT PROUST !

EN CONCERT Inspiré de l'œuvre de Proust, un récit drôle et animé agrémenté d'extraits de Chopin, Mozart, Rossini, Fauré...

Vendredi 20 mai 2011 | 20h15 | Eglise St-Remacle | Marche
Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

Musique classique | QUATUOR CORYFEY EN CONCERT

Quatre cordes qui défendent avec panache les grandes œuvres musicales européennes. Vendredi 27 mai 2011 | 20h15 | Eglise St-Etienne | Waha (Marche)
Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Etudiants et dem. d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

Ne tardez pas à réserver vos places !

DÉCOUVREZ TOUTE LA PROGRAMMATION DE LA SAISON 2010-2011 de la Maison de la Culture sur le site www.maisondelaculture.marche.be ou sur <http://triangle.marche.be/> !

C'est le moment d'aller au Crédit Agricole.



Répartissez vos placements. Découvrez 4 offres du Crédit Agricole qui présentent des perspectives d'un rendement attrayant. Selon votre personnalité, vous choisissez celle qui vous convient. La preuve que le Crédit Agricole aussi propose une offre intéressante et diversifiée.

✓ **Step-up Welcome : un taux évolutif pendant les 3 premières années sur votre livret d'épargne. Garanti !**

Année 1 : 1,60% + 0,60%*

Année 2 : 1,60% + 0,90%*

Année 3 : 1,60% + 1,20%*

Offre à disposition des clients Fidelio, ayant souscrit au minimum 49 parts sociales du Crédit Agricole, valable pour les nouveaux capitaux investis au Crédit Agricole et pour des montants de 5.000 € à 25.000 €. Action sous conditions. Règlement complet disponible sur www.credit-agricole.be ou demandez plus de renseignements à votre agent.

✓ **Compte à terme à 3 ans : 2,50%**.**
Sans conditions.

Vous disposez d'un montant que vous pouvez mettre de côté pendant quelques années pour le faire fructifier le mieux possible ? Le compte à terme à 3 ans du Crédit Agricole vous offre maintenant un beau rendement de 2,50%**. Vous pouvez ouvrir un compte à terme à partir de 125 €. Il n'y a pas de montant maximum.

✓ **Certificats subordonnés : 4%** par an, pendant 8 ans.**

Vous cherchez un investissement sur un plus long terme, à durée déterminée, alors optez pour les certificats subordonnés avec un coupon de 4% par an**. Un certificat subordonné (lequel doit être considéré comme une obligation subordonnée) est un titre de créance. En souscrivant ce titre, vous prêtez votre argent à l'émetteur qui s'engage à rembourser au

minimum le capital investi (sans frais) à l'échéance finale, de même que de payer un coupon annuel. En cas de défaillance (par ex. faillite) de l'émetteur, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre le capital investi. Il n'y a pas de frais liés aux certificats subordonnés. Ils sont gérés sur un compte-titres***.

Le terme 'subordonné' signifie qu'en cas de faillite de l'émetteur, le titulaire du certificat est remboursé après les autres créanciers.

Les certificats subordonnés ne sont pas garantis par le Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers et ne sont pas négociables.

Cet instrument s'adresse aux investisseurs expérimentés, disposant de connaissances suffisantes leur permettant d'estimer, au vu de leur situation financière, les avantages et risques qu'ils encourent en investissant dans cet instrument (en d'autres termes être familiarisés avec les taux d'intérêt). Avant de souscrire des certificats subordonnés, les investisseurs doivent prendre connaissance du prospectus de base daté du 09/11/2010 et des conditions définitives d'émission, tous deux disponibles sur www.credit-agricole.be et dans nos agences.

✓ **Sicav CRELAN FUND EconoFuture****.**

Le premier compartiment de la Sicav géré par Econowealth (filiale à 100% d'Econopolis, entreprise fondée par Geert Noels et Geert Wellens) vise une croissance à long terme, combinée avec un risque modéré.

CRELAN FUND EconoFuture souhaite atteindre ses objectifs en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et d'obligations. La partie du capital qui est investie en actions évolue de 0% à 60%.

CRELAN FUND EconoFuture n'investit ni dans des zones géographiques spécifiques ni dans des secteurs économiques spécifiques. Frais d'entrée au Crédit Agricole : max 2% négociables***** - taxe opérations de bourse pour sortie ou conversion : 0,50% (max. 750 €) - frais administratifs en cas d'une souscription nominale : 100 € TVA incl.

Crédit Agricole Marche-en-Famenne

Personnes de contact :

Venance DEGIVE et Jean-Marie RENARD

Rue du Luxembourg 2 bte 1

6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

Tel : 084/31.32.10 - GSM : 0486/15.54.34

Degive et Renard SA - Agent bancaire et Courtier en assurance
n° de CBFA : 048002 A-cB

* Taux de base sur base annuelle : 1,60%, valable pendant 3 ans - prime de fidélité sur base annuelle : 1e année : 0,60%, 2e année : 0,90% et 3e année : 1,20%. Tous les taux d'intérêt mentionnés sont garantis, sauf en cas de modification des dispositions légales relatives à l'épargne réglementée. Offre valable du 1er mars 2011 au 23 mai 2011. Possibilité de clôture anticipée.

** Soumis au précompte mobilier de 15%. Offre valable du 1er mars 2011 au 23 mai 2011. Possibilité de clôture anticipée.

*** Le cas échéant, l'investisseur devra tenir compte des frais liés à un nouveau compte-titres - voir liste des tarifs disponibles sur www.credit-agricole.be et dans nos agences.

**** EconoFuture est un compartiment de CRELAN FUND S.A., sicav de droit belge. Prospectus et prospectus simplifié disponibles gratuitement dans les agences du Crédit Agricole ou sur www.credit-agricole.be

***** Voir grille tarifaire annexée au prospectus disponible gratuitement au service financier (Fastnet Belgium S.A.) et chez chacun des distributeurs.



Crédit Agricole

BANQUE & ASSURANCES

La banque que vous n'attendiez plus.

Il y a toujours une école communale près de chez vous



Offre complète en matière de pédagogie :

Immersion en néerlandais
Ecole-Crèche

Ecole d'inspiration « Freinet »



Marche
en Famenne

<http://ecolescommunales.marche.be> • Coordination : 0495/77 11 94

• • • • •
AYE • HARGIMONT • HOLLOGNE • HUMAIN • ON • WAHA

Aye : 084 31 36 81 – 0495 77 11 93
Waha : 084 31 36 78 – 0495 77 11 93

Humain : 084 21 19 97 – 0495 77 11 94
On : 084 21 03 27 – 0473 84 02 79

Hollogne : 084 31 54 30 – 0495 77 11 94
Hargimont : 084 21 03 76 – 0473 84 02 79